

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000337– AMR 43/002/00

Action complémentaire sur l'AU 73/00 (AMR 43/001/00 du 29 mars 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

NICARAGUA

Vilma Núñez de Escorcia, présidente d'une organisation de défense des droits humains

Londres, le 2 juin 2000

Vilma Núñez de Escorcia a reçu de nouvelles menaces en relation avec le travail qu'elle accomplit pour la défense des droits humains. Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité de cette femme, de ses collègues et de leurs proches.

Une lettre d'insultes anonyme a mentionné qu'elle serait exécutée par les membres d'un groupe armé regroupant d'anciens soldats, le *Frente Unido Andrés-Castro* (FUAC, Front uni Andres-Castro). Les insultes contenues dans cette lettre s'adressaient également au directeur du journal national, *El Nuevo Diario*, ainsi qu'à deux militants décédés du *Frente Sandinista de Liberación Nacional* (FSLN, Front sandiniste de libération nationale).

Vilma Núñez est la présidente d'une organisation non gouvernementale de défense des droits humains, le *Centro Nicaragüense de Derechos Humanos* (CENIDH, Centre nicaraguayen des droits humains). La lettre est arrivée aux bureaux de l'organisation le 25 mai, mais Vilma Núñez ne l'a reçue que le 29 mai car elle se trouvait à l'étranger. Elle a officiellement porté plainte auprès de la *Dirección General de Investigaciones Criminales de la Policía Nacional* (Direction générale des enquêtes judiciaires de la police nationale).

Cette lettre constitue l'élément le plus récent de toute une série de menaces visant à intimider Vilma Núñez de Escorcia et à jeter le discrédit sur le précieux travail accompli par le CENIDH pour la défense des droits humains.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / télex / fax / lettre exprès / lettre par avion (en espagnol, en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous vivement préoccupé par les menaces reçues par Vilma Núñez de Escorcia le 25 mai 2000 ;
- demandez instamment aux autorités du Nicaragua de prendre des mesures pour protéger Vilma Núñez de Escorcia et les autres membres du CENIDH, ainsi que leurs proches.
- exigez qu'une enquête rapide, impartiale et approfondie soit ouverte concernant les menaces, que ses résultats soient rendus publics et que les responsables soient déférés à la justice.

APPELS À :

Président de la République :

S.E. Arnoldo Alemán
Presidente de la República de Nicaragua
Casa de la Presidencia
Avenida Bolívar y Dupla Sur
Managua, Nicaragua

Fax : 505 2 287 911 / 282 001

Courrier électronique : presidente@presidencia.gob.ni

Formule d'appel : Sr. Presidente, / Monsieur le Président de la République,

Procureur général :

Dr. Julio Centeno Gómez
Procurador General de Justicia
Procuraduría General de Justicia
Frente a la Iglesia San Francisco
Managua, Nicaragua

Fax : 505 2 77 5313 (si une voix répond, demandez : « *me puede dar tono de fax, por favor* »)

Formule d'appel : Sr. Procurador, / Monsieur le Procureur général,

Procureur des droits humains :

Dr. Benjamín Pérez Fonseca
Procurador de los derechos humanos
Procuraduría de los derechos humanos
Estatua de Montoya, 2 cuadras arriba, a mano derecha
Managua, Nicaragua

Télégrammes : Procurador Derechos Humanos,
Nicaragua

Fax : 505 266 4141 (si une voix répond, demandez : « *me puede dar tono de fax, por favor* »)

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro Nicaragüense de Derechos Humanos (CENIDH)
De la Texaco Montoya 1 ½ c. al Sur
Managua, Nicaragua

Courrier électronique : cenidh@nicarao.apc.org

Formule d'appel : Señores, / Madame, Monsieur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Nicaragua dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 juillet 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*